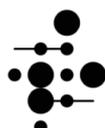


La participation citoyenne



Fiches
d'expériences
inspirantes



PLACE
Coopérative Conseil



Les entretiens menés auprès des communes

« Petites Villes de Demain (PVD) » des Pyrénées-Atlantiques ont fait émerger des limites et des besoins relatifs à la mise en œuvre de démarches de participation citoyenne.

Pour tenter d'y apporter des éclairages, voire des réponses, un travail de benchmark d'expériences inspirantes et réalisables a été élaboré. De manière volontaire, ces démarches ont été choisies en dehors des Pyrénées-Atlantiques pour ouvrir le champ des possibles et se rendre compte que ce sujet, avec les questions et les limites qu'il pose, est largement partagé.

Ce livret propose 12 fiches-expériences à parcourir afin de nourrir vos démarches de participation auprès des habitants voire d'éveiller de nouvelles envies en ce sens.

Livret distribué dans le cadre du séminaire

« La participation citoyenne : parlez-en entre élus ! »

organisé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques à destination des communes PVD des Pyrénées-Atlantiques, le 13 novembre 2023.

Sommaire

Page 4

BUIS-LES-BARONNIES (26)

L'assemblée ouverte citoyenne

Zoom sur : un groupe de travail sur la gestion et la répartition des bâtiments communaux

Page 16

MONTHUREUX-SUR-SAÔNE ET LAMARCHE (88)

La revitalisation

Zoom sur : expliciter les ressources et les attentes pour anticiper les frustrations

Page 6

CAPBRETON (40)

La concertation mobilités

Zoom sur : faire évoluer les Comités de quartier en Conseils citoyens

Page 18

PLESSÉ (44)

Les volontaires investis

Zoom sur : l'invitation personnelle à assister au Conseil municipal

Page 8

CASTANET-TOLOSAN (31)

L'aménagement de la place

Zoom sur : un atelier "convergence" pour élaborer collectivement des propositions réalistes

Page 20

SAINT-PASTOUR (47)

Le projet d'habitat partagé

Zoom sur : pérenniser la participation citoyenne dans une petite commune rurale

Page 10

EYMOUTIERS (87)

Un film participatif

Zoom sur : les « Territoires d'engagement » de l'ANCT

Page 22

SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT (35)

La revitalisation participative

Zoom sur : le choix d'un bureau d'études qui répond aux besoins du projet

Page 12

FOURQUES-SUR-GARONNE (47)

Le café communal

Zoom sur : la constitution d'un Conseil participatif

Page 24

VERTUS (51)

Le marché artisanal

Zoom sur : un label patrimonial vecteur d'implication des habitants

Page 14

LOOS-EN-GOHELLE (62)

Le dispositif « fifty-fifty »

Zoom sur : la participation des habitants, un fait culturel

Page 26

YZERON (69)

Le diagnostic participatif

Zoom sur : un groupe de travail commerçants, artisans et professionnels du tourisme

L'ASSEMBLÉE OUVERTE CITOYENNE À BUIS-LES-BARONNIES (26)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 2 400 habitants
- Commune rurale assez isolée mais à la vie associative riche

Coût de la démarche : pas de coût supplémentaire
Durée de la démarche : action ponctuelle

Objet de la démarche

Dans le cadre de son second mandat, le maire de Buis-les-Baronnies a souhaité mettre en place une nouvelle gouvernance partagée des élus et imprimer une couleur participative à ce second mandat. En octobre 2022, une Assemblée ouverte citoyenne a notamment été l'occasion de présenter les projets municipaux, répondre aux questions des administrés et leur permettre de s'exprimer sur les séquences démocratiques à lancer et les thèmes à mettre à la concertation.

Ressources mobilisées

L'équipe municipale a géré en interne l'organisation et l'animation de l'Assemblée ouverte citoyenne. L'équipe des élus avait bénéficié en amont d'une formation-action par la coopérative Fréquence Commune pour revoir sa gouvernance notamment en y intégrant la dimension participative et se familiariser avec les outils de l'intelligence collective.

Résumé de la démarche

1_ Acculturation des élus à travers une formation-action portant sur la gouvernance partagée et l'intelligence collective.

2_ Organisation par les élus et les techniciens de l'Assemblée ouverte, adossée à un événement local très fréquenté (fête de l'automne du village) :

plénière pour faire émerger les sujets sur lesquels les habitants souhaitent être concertés. Trois sujets ont émergé à cette occasion : la gestion des bâtiments municipaux, le logement et la mobilité ;

stands d'informations animés par les élus par thématiques de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

3_ Création d'un groupe de travail citoyens qui a travaillé pendant un an sur la gestion des bâtiments municipaux (cf. zoom »).



Assemblée ouverture de Buis-Les-Baronnies.
Crédits : Mairie de Buis-les-Baronnies

Mobilisation habitante

Plus d'une centaine de personnes ont participé à l'Assemblée ouverte citoyenne.

Groupe de travail « bâtiments municipaux » : 20 personnes.



RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- Le fait que l'Assemblée ouverte soit organisée dans le cadre d'un événement festif très fréquenté a permis d'avoir un nombre de participants satisfaisant, et surtout d'avoir une diversité intéressante de profils.
- L'animation, bien préparée en amont, a permis d'identifier clairement trois axes concrets sur lesquels les habitants souhaitaient être consultés.
- Le groupe de travail qui en a découlé pour travailler sur la gestion des bâtiments municipaux a très bien fonctionné.

Compte rendu de l'Assemblée ouverte citoyenne dans le Bulletin municipal.

Écueils et limites

- Une des règles préalables posée par les élus concernant les axes de concertation n'a pas été respectée : le fait que les axes identifiés relèvent bien de la compétence communale, ce qui pose aujourd'hui un défi pour la commune : comment traiter ces sujets qui ne relèvent pas de sa compétence de façon participative ?

ZOOM SUR...

Un groupe de travail sur la gestion et la répartition des bâtiments communaux

Le sujet des bâtiments communaux est ressorti comme un des axes sur lesquels les habitants ont souhaité être concertés. Un groupe de travail a donc été créé à travers un appel à volontariat ouvert ainsi qu'une mobilisation ciblée auprès des associations usagères des bâtiments en question. Le cadrage, la méthode et les objectifs de la démarche ont été définis en amont par les élus.

Après une réunion de cadrage pour présenter la démarche aux participants, le groupe de travail, composé de 20 personnes dont des habitants, des élus et des agents, a travaillé en deux phases :

1/ Temps de travail sur la sobriété énergétique des bâtiments :

- présentation de l'impact du coût de l'énergie sur le budget de la commune ;
- travail sur des solutions et des leviers possibles pour améliorer la performance des bâtiments ;
- émergence d'un objectif de réduction de 20% de la consommation d'énergie ;
- présence d'un Bureau d'études spécialisé pour apporter des éclairages techniques et répondre aux questions.

A l'issue de cet atelier, un groupe de volontaires s'est constitué pour travailler sur une proposition d'actions permettant de répondre à cet objectif. La proposition a été soumise au groupe de travail, puis présentée par les élus référents au Conseil municipal.

2/ Temps de travail sur les usages des différents bâtiments municipaux, sur le même modèle (séance « ouverte » puis travail en groupe restreint sur une proposition)

« La réunion de cadrage méthodologique ainsi que la présence d'un BE spécialisé sont pour beaucoup dans le succès de ce travail. »

Participation citoyenne : expériences inspirantes

LA CONCERTATION MOBILITÉS À CAPBRETON (40)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 9 200 habitants
- Commune littorale de la côte landaise

Coût de la démarche : financeur : Mairie de Capbreton

Coût total : agent temps complet

+ 6 300 € prestation de service/cabinet

Durée de la démarche : six mois + huit mois de préparation

Objet de la démarche

- Autour d'un sujet, a priori, commun, rassembler et amener les habitants à délaisser l'individualisme pour penser l'intérêt général.
- Essayer de toucher le plus grand monde grâce à un panel d'outils, pour enrichir la réflexion des élus.

Ressources mobilisées

La commune dispose d'un service dédié à la démocratie participative, composé d'une personne. Cette dernière forme un binôme efficace et de confiance avec un élu référent en charge de la démocratie participative, de la citoyenneté et de la proximité (6e adjoint à la ville). Pour cette démarche, liée à la mobilité, ils ont souhaité se faire accompagner d'un bureau d'études spécialisé dans la participation citoyenne.

Résumé de la démarche

Avant de plonger au cœur des mobilités, la commune a lancé un questionnaire sur le sujet plus général de la démocratie participative. Cette première étape a permis d'obtenir un listing de 300 personnes désireuses de s'investir dans la vie de la commune (recevoir les informations et pourquoi pas venir participer). C'est ce vivier qui a servi de base à la mobilisation tout au long de la démarche. Celle-ci a fait l'objet de plusieurs étapes :

- une réunion publique de lancement ;
- un diagnostic en marchant sur l'avenue de Verdun, « point dur » de la mobilité ;
- trois réunions d'information sur la requalification de deux autres axes stratégiques ;
- trois ateliers-débats construits pour sortir des aménagements « bruts » pour aller vers des réflexions plus globalisantes : « Quelle place pour le vélo à Capbreton ? » « Quelles mesures pour faciliter la mobilité piétonne ? » « Capbreton, vers une ville apaisée ? ».



Instantanés des ateliers organisés dans le cadre de la concertation autour des mobilités.



Mobilisation habitante

- 408 réponses au questionnaire, soit 7 % de la population communale.
- Une centaine de personnes présentes à la réunion de restitution des résultats du questionnaire et au lancement de la concertation mobilités.
- Une quarantaine de personnes pour le diagnostic en marchant.
- Entre 20 et 80 personnes pour les réunions d'informations.
- Entre 25 et 40 personnes aux ateliers-débats.



Instantanés des ateliers organisés dans le cadre de la concertation autour des mobilités.
Crédits : Service communication Ville de Capbreton

RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- L'accompagnement par un tiers, spécialiste des démarches de participation citoyenne, a participé à la réussite de la démarche. Grâce à sa neutralité, il a pu faire preuve de transparence sur les tenants et les aboutissants des projets/aménagements et ce dès la réunion publique de lancement qu'il avait pour mission d'animer.
- Le listing de citoyens volontaires a permis de poser un socle rassurant de personnes mobilisables pour enclencher sereinement la démarche. Cette liste s'est étoffée avec le temps et continue d'alimenter la base de toutes les démarches qui ont suivi/vont suivre.
- Le panel d'outils déployés a permis de toucher de nouvelles personnes jusqu'alors éloignées de la vie de la commune.

Écueils et limites

- Le fonctionnement via Newsletter et mailing s'essouffant (baisse des ouvertures de courriers), la commune doit réfléchir à un renouvellement de son outil pour mobiliser et communiquer auprès de son listing citoyen.
- L'élu en charge de la démocratie participative s'est approprié la démarche et doit, désormais, convaincre l'équipe municipale d'y consacrer plus de temps.

ZOOM SUR...

Faire évoluer les Comités de quartier en Conseils citoyens

Avant la mise en place de cette première démarche constructive en matière de participation citoyenne sur le thème des mobilités, la ville avait l'habitude de fonctionner avec des Comités de quartier. Ces instances permettaient aux habitants de se réunir entre riverains et d'élaborer « un catalogue de demandes » en lien avec l'amélioration de leur cadre de vie (état de la chaussée, etc.). Depuis, la ville s'est saisie du listing de citoyens prêts à s'engager pour donner un souffle nouveau à la participation citoyenne. En septembre 2022, elle s'est tournée vers ces volontaires pour proposer de co-construire les Conseils citoyens.

Une quinzaine d'habitants se sont investis dans cette aventure/démarche. En parallèle de ce groupe de travail citoyen, un groupe d'élus et le bureau d'études en charge de la participation ont également réalisé leurs préconisations. La mise en commun des travaux réalisés par chacun a donné forme à une Charte de fonctionnement des Conseils citoyens de Capbreton. Celle-ci a été votée et approuvée en Conseil municipal en juin 2023. Une fois ce cadre bien défini, 25 personnes sont tirées au sort parmi les volontaires. À chaque Conseil citoyen une thématique et un nouveau groupe de volontaires sont tirés au sort pour ne pas sur-solliciter les habitants motivés.

L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE À CASTANET-TOLOSAN (31)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 14 000 habitants
- Située dans la première couronne toulousaine
- Ville très attractive mais à la population vieillissante

Coût de la démarche : pas de coût supplémentaire pour la commune (démarche menée en interne)

Durée de la démarche : six mois

Objet de la démarche

En 2020, la nouvelle équipe municipale a choisi, comme premier objet de participation citoyenne, d'aborder l'avenir de la place Argyroupoli. Il s'agissait, à l'époque d'un parking délaissé et abîmé par les racines des pins, malgré son positionnement stratégique, proche des commerces et du marché hebdomadaire. Après cette concertation, la nouvelle place a été inaugurée en 2022.

Ressources mobilisées

La démarche a été menée « en interne » par un Comité de Pilotage composé de trois élus, dont un compétent en matière de concertation citoyenne. Les deux autres élus ont apporté leur appui en termes de logistique (notamment informatique) et d'animation. Quatre techniciens ont également été mis à contribution, en particulier une chargée de mission démocratie participative, mais aussi le directeur des services techniques ou encore la cheffe de police, afin de cadrer la démarche sur le plan technique.

Résumé de la démarche

1_ Plusieurs réunions de Comité de pilotage pour cadrer la démarche de concertation et élaborer une stratégie de mobilisation.

2_ Constitution du Conseil consultatif :

- collège « société civile » : travail « d'aller vers » auprès de publics cibles de la société civile (commerçants, associations, écoles...);
- collège « habitants » : appel à contribution diffusé à l'intention de tous. Tirage au sort paritaire de dix volontaires (cinq femmes et cinq hommes).

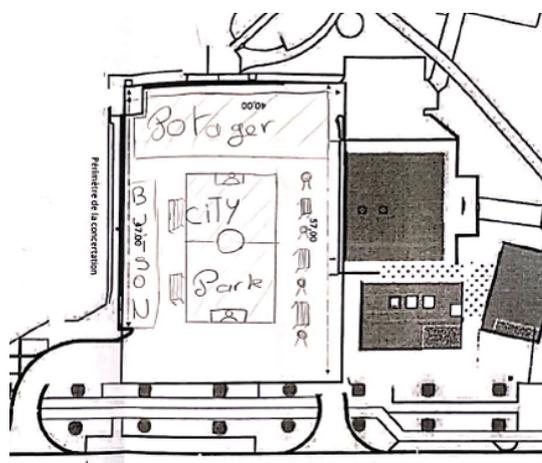
3_ Atelier avec une classe de CM2 pour travailler une proposition de plan d'aménagement.

4_ Trois ateliers participatifs avec le Conseil consultatif en un mois pour aboutir à trois projets de plans.

5_ Chiffrage des trois projets par un bureau d'études.

6_ Examen des propositions chiffrées en Conseil municipal et aux commissions participatives pour choisir le projet lauréat.

7_ Evaluation de la démarche à travers un questionnaire.



Proposition d'aménagement de la place issue de l'atelier avec une classe de CM2 - Crédits : Mairie de Castanet Tolosan

Mobilisation habitante

Conseil consultatif de 24 personnes dont :

- collège « société civile » : 14 personnes (acteurs associatifs, commerçants, professionnels des écoles, représentant du CMJ...);
- collège « habitants » : dix personnes tirées au sort.

Une classe de CM2.



Exemple de proposition issue des ateliers et retranscription par un BE de maîtrise d'œuvre pour chiffrage.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- Les techniciens qui n'étaient pas habitués à ce type de démarche ont été rassurés et sont désormais davantage sensibles à la concertation des citoyens.
- Les participants ont très rapidement convergé vers des grandes tendances d'aménagement.
- Le projet retenu a pu être mis en œuvre tel quel : la nouvelle place fonctionne très bien : elle est bien appropriée par les habitants et les commerçants se montrent satisfaits.

Écueils et limites

- Dans un contexte de pandémie, les ateliers ont été menés en visioconférence, ce qui n'a pas facilité les échanges et a pu poser quelques problèmes techniques à certaines personnes.
- Les commerçants n'ont pas souhaité participer.

ZOOM SUR...

Un atelier « convergence » pour élaborer collectivement des propositions réalistes

Le premier atelier proposé au groupe de travail était très ouvert : les participants étaient invités à échanger en petit groupe et avec un animateur sur les usages, les inspirations, les ambiances souhaités pour la future place.

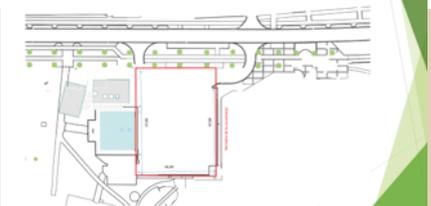
Dans un deuxième temps, un atelier « convergence » a été organisé pour resserrer les propositions, les prioriser et faire des choix.

L'atelier a été cadré par une animation autour de plusieurs temps :

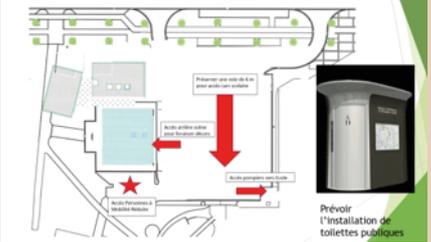
- accueil et « brise-glace » ;
- présentation des contraintes et des équipements alentours par les services techniques ;
- jugement majoritaire¹ sur les propositions qui ont émergées du premier atelier, aux vues de ces contraintes ;
- à partir des propositions retenues, dessin de la future place par petits groupes ;
- échanges autour des plans dessinés par chaque groupe.

La **présentation du système de contraintes** dans lequel s'inscrit le projet a été très bien reçue par les participants et leur a permis de réfléchir à **un aménagement réaliste et crédible**. Cela a également permis de **rassurer techniciens et élus**, qui ont ensuite pu laisser les habitants travailler sans avoir besoin de rappeler ce cadre à tout moment.

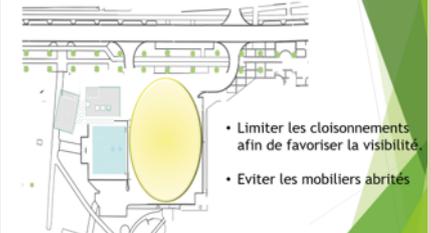
PERIMETRE DE LA CONCERTATION



CONTRAINTES D'USAGES



CONTRAINTES DE SECURITE



Extraits du support d'animation de l'atelier "convergences"
Crédits : Mairie de Castanet Tolosan

Participation citoyenne : expériences inspirantes

LE FILM PARTICIPATIF À EYMOUTIERS (87)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 2 055 habitants
- Commune rurale et patrimoniale inscrite dans le parcours d'accompagnement « Territoires d'engagement » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- La commune est lauréate du programme Petites Villes de Demain (PVD)

Coût de la démarche :

financeur : ANCT

Coût total :

20 000 € TTC

Durée de la démarche :

sept mois

Objet de la démarche

- Cette commande de l'ANCT pour la commune d'Eymoutiers avait pour objectifs de : construire un outil de cohésion sociale à la fois dans le processus de réalisation (méthode participative) et dans son utilisation par la suite (diffusion du film sur des moments clés de la vie locale, accueil des nouveaux habitants...);
- (re)créer des liens entre le centre-bourg et ses hameaux.

Ressources mobilisées

Une fois l'élan impulsé par l'ANCT, celui-ci a été relayé et incarné par : trois élus moteurs, un élu présent de façon plus ponctuelle et la cheffe de projet PVD. Les élus et les services ont notamment été fortement impliqués lors de la phase de mobilisation (impressions, affichages, distributions, porte-à-porte...).

Résumé de la démarche

- 1_ Mobilisation des habitants via une campagne de communication.
- 2_ Temps fort pour le lancement de la démarche : occupation de l'espace public, conférence de presse et réunion publique.
- 3_ Atelier d'écriture du scénario : affichage de posters participatifs sur le marché.
- 4_ Deux journées de tournage : parcours entre le bourg et les hameaux le long duquel des habitants étaient interrogés de manière spontanée et d'autres dont les interviews étaient prévues.
- 5_ Atelier de montage.
- 6_ Diffusion du film.



Tournage du film participatif - Crédits : Alga Médiation



Mobilisation habitante

- Réunion publique de lancement : une quarantaine de personnes.
- Atelier d'écriture du scénario : 65-70 personnes.
- Tournage : 55-60 personnes, interrogées et/ou filmées, aux profils très variés : âges, bords politiques, catégories socio-professionnelles, niveau d'implication à la vie de la cité, situation familiale et sociale...
- Atelier de montage : 10-15 personnes.
- 1^{ère} séance de diffusion du film : 30-40 personnes.
- 2^e séance de diffusion du film : 40 personnes.



Tournage du film participatif.



Co-construction du scénario avec les habitants.



Campagne de mobilisation pour l'atelier tournage.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- L'accueil chaleureux et enthousiaste des habitants pour le projet : « ils savaient que c'était un film pour eux ! ».
- La mobilisation d'intermédiaires précieux qui ont permis d'ouvrir toutes les portes, notamment des élus moteurs et des habitants fidèles.
- L'approche par le sensible et l'outil artistique qui permet de ne pas rentrer frontalement dans les sujets « qui fâchent » mais de les aborder sous l'angle des émotions individuelles.

Écueils et limites

- Des « détracteurs » au sein des habitants, qui se sont braqués et ont refusé de participer : un climat de « contre-culture » politique qu'il a fallu contourner.
- Certains temps prévus pour rencontrer les citoyens n'ont pas fonctionné (auberges espagnoles...). Avec du recul, il aurait été préférable de prendre appui sur les temps forts (exemple : match de football) déjà inscrits dans la vie locale plutôt que de créer ces événements « parallèles ».
- Il faut bien communiquer, prévenir le plus en amont possible de l'évènement pour s'assurer d'un nombre intéressant de participants.

ZOOM SUR...

Les parcours d'accompagnement « Territoires d'engagement » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Sur des territoires choisis, l'ANCT propose des accompagnements sur trois ans pour les « aider à faire de la culture de l'engagement citoyen une marque de fabrique locale, une seconde nature dans le fonctionnement des acteurs locaux. » (agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

Ainsi, les équipes de l'ANCT proposent :

- une mise en action sans appel à projet standardisé ;
- un financement à 100% de l'ANCT et de l'accompagnement (formations, conception de projets, appuis et relais sur le terrain) ;
- un appui stratégique pour la conception du parcours, la mise en lien avec des acteurs, l'accompagnement général, le croisement de regards et d'expériences avec d'autres.



Les étapes de l'accompagnement de l'ANCT auprès des Territoires d'engagement - Crédits : agence-cohesion-territoires.gouv.fr

Participation citoyenne : expériences inspirantes

LE CAFÉ COMMUNAL À FOURQUES-SUR-GARONNE (47)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 1 300 habitants
- Commune rurale attractive, bénéficiant du desserrement de la métropole bordelaise
- La commune est lauréate du programme PVD

Coût de la démarche : financeur : Région (accompagnement AGIR)

Coût pour la commune : 1 500 €

Durée de la démarche : depuis février 2021

Objet de la démarche

La commune était propriétaire de l'ancien café situé en cœur de bourg et revêtant un intérêt patrimonial important, mais vacant depuis plusieurs dizaines d'années. Dans le cadre de la revitalisation de son bourg, l'équipe municipale a donc souhaité rouvrir ce café sur un modèle nouveau, qu'elle a choisi de mettre à la discussion avec les habitants.

Ressources mobilisées

La démarche est portée par quelques élus moteurs qui ont bénéficié de l'appui de la cheffe de projet PVD pour l'organisation et l'animation des ateliers de travail ainsi que du cabinet d'architecture qui a été sélectionné entre autres pour son appétence pour les démarches participatives. L'incubateur ATIS a été mandaté comme prestataire pour animer le Cycle 2 de la démarche.

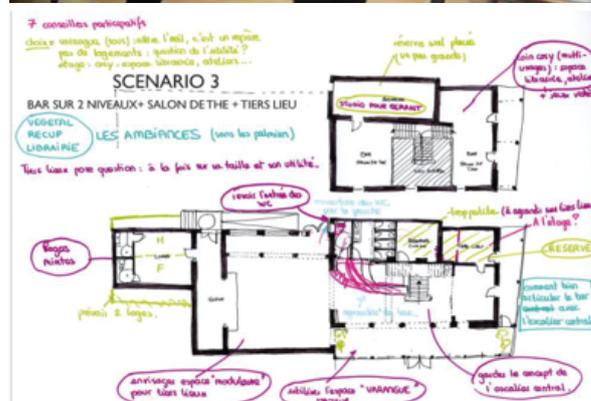
Résumé de la démarche

- 1_ Consultation via un questionnaire (papier et en ligne) sur l'avenir souhaité pour le centre-bourg. Les résultats de ce questionnaire ont notamment mis en évidence le besoin d'un lieu de rencontre et de sociabilité.
- 2_ Temps de mobilisation autour du projet de café : présence sur le marché, visites de sites...
- 3_ Constitution d'un Conseil participatif par tirage au sort de volontaires.
- 4_ Cycle 1 : six ateliers participatifs et deux « navettes municipales » pour tenir les élus informés de l'avancée des travaux. Présentation de plusieurs scénarii architecturaux au Conseil municipal.
- 5_ Choix d'un scénario par le Conseil municipal et décision de poursuivre la démarche participative pour co-construire le modèle de gouvernance et de gestion du futur café.

6_Cycle 2 : constitution d'un Conseil participatif resserré (« Groupe projet ») pour mener un travail d'enquête (questionnaires, permanences, enquête dans les écoles...) dans le but de préciser la programmation du lieu et son « business plan ». Travail sur trois scénarii de gouvernance soumis au Conseil municipal.

7_ Vote sur le nom du café.

8_ Journée « d'inauguration virtuelle ».



Mobilisation habitante

Conseil participatif : entre 30 et 15 personnes.

Enquête sur le café : 150 réponses.

Choix du nom : 100 propositions.

Journée d'inauguration virtuelle : 60 participants.

Ateliers du Conseil participatif pour l'élaboration de plusieurs scénarios d'aménagement du futur café. Crédits : Maire de Fourques sur Garonne



Invitation à l'inauguration virtuelle.

RETOUR D'EXPERIENCE : APPORTS ET ECUEILS

Apports de la démarche

- Le cahier des charges architectural auquel a abouti le Conseil participatif correspond au plus près des usages souhaités pour le futur lieu.
- Le premier cycle de concertation a été reçu positivement par les élus qui ont décidé collectivement de poursuivre la co-construction du projet.
- Le premier cycle a également permis de créer un noyau dur de citoyens très impliqués qui ont été rejoints par de nouveaux membres pour réfléchir à la gouvernance du projet.

Ecueils et limites

- La commune a eu quelques difficultés à toucher les jeunes.
- La démarche a demandé un fort engagement de la part des élus responsables du projet.



Inauguration virtuelle.

ZOOM SUR...

La constitution d'un Conseil participatif

La commune a fait le choix de travailler dans le cadre d'un Conseil consultatif d'une trentaine de personnes afin d'avoir à la fois une diversité de profils tout en contrôlant le nombre des participants afin de pouvoir travailler à une réelle co-construction.

La méthode adoptée pour créer ce Conseil participatif est la suivante :

- travail « d'aller vers » des publics cibles de la société civile (représentants associatifs, travailleurs indépendants, commerçants...);
- appel à volontaires grand public ;
- tirage au sort de 16 habitants (huit femmes et huit hommes), huit représentants associatifs et six acteurs économiques ;
- signature d'une Charte de la participation d'engagement réciproque entre la mairie et les membres du Conseil participatif.

Présentation du Conseil participatif.
Crédits ; Mairie de Fourques sur Garonne

**Ensemble
construisons le café de demain !**

Les enjeux pour ce lieu emblématique du village

- Créer un lieu favorisant le lien social et la convivialité
- Renforcer l'offre culturelle et de loisirs
- Conforter l'offre de services dédiés aux habitants
- Restaurer le patrimoine bâti en respectant les principes du développement durable
- Accompagner l'économie et le tourisme sur la commune

Création d'un conseil participatif

Qui ? Une trentaine de personnes tirées au sort parmi les volontaires préinscrits : **16** habitants, **8** représentants d'associations et **6** représentants des acteurs économiques de notre commune

Pourquoi? Mettre en commun les besoins et souhaits de tous pour ce futur lieu, réfléchir aux futurs usages et aménagements architecturaux. Les propositions réalisées guideront l'équipe municipale pour l'élaboration du projet final

Quand ? 4 séances les lundis soirs du 25/10, du 22/11, du 13/12 et du 10/01 à la mairie, animées par des professionnelles et l'architecte chargé du projet.

Participation citoyenne : expériences inspirantes

LE DISPOSITIF « FIFTY-FIFTY » À LOOS-EN-GOHELLE (62)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 6 500 habitants
- Commune « semi-rurale » : passé minier, esprit paysan (forte proportion de terrains agricoles) située sur la première couronne de la ville de Lens

Coût de la démarche : financeurs :
Mairie de Loos-en-Gohelle, ADEME,
Fondation de France

Coût total : 5 000 € (budget communal)

Durée de la démarche :
projets de un à six mois en moyenne

Objet de la démarche

- Répondre à des besoins du quotidien, des petites choses que les habitants aimeraient voir améliorées dans leur vie de tous les jours.
- Développer et entretenir le pouvoir d'agir des habitants.
- Changer le rapport des citoyens à la collectivité et inversement.

Ressources mobilisées

La démarche est animée par les services de la ville de Loos-en-Gohelle. C'est la chargée de mission Citoyenneté, en partenariat étroit avec les services techniques de la commune, qui se charge d'orchestrer les différentes étapes du processus.

Résumé de la démarche

Afin d'encourager la prise d'initiative citoyenne, la ville s'est donné les moyens de créer un dispositif adapté : le « fifty-fifty » soit « gagnant-gagnant ». Cette formule repose sur trois principes : une idée habitante, un appui de la commune (conseil, appui technique et/ou financier) et une convention bipartite. Dans les faits, les citoyens animés par une proposition sont amenés à :

- 1_ envoyer un courrier à la Mairie en décrivant leur projet (végétalisation des rues, ramassage des déchets, organisation d'évènements...);
- 2_rencontrer la ville pour s'accorder sur les modalités de mise en œuvre de leur initiative ;
- 3_signer une convention qui cadre les choses, les engage auprès de la municipalité et les assure du soutien de celle-ci ;
- 4_mener à bien leur projet, en étant en première ligne, la ville jouant un rôle de second plan (« béquille »).



Ramassage collectif des déchets dans le cadre de "fifty-fifty" - Crédits : Marc Charpentier

Mobilisation habitante

Depuis le lancement de l'outil, plusieurs centaines de Loossois se sont impliqués dans des démarches « fifty-fifty » pour une moyenne de cinq à six projets par an.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- Une prise de conscience citoyenne sur les réalités de la gestion d'une commune : délais de validation, contraintes budgétaires et réglementaires, moyens humains...
- Des économies financières mesurables et appréciables, du fait que les habitants absorbent une partie de la charge de travail des services, notamment techniques (à titre d'exemple, la rénovation des chemins ruraux par les agriculteurs a permis d'économiser 70% de la dépense globale).
- Des habitants qui sont devenus de véritables ambassadeurs de leur commune de résidence (relations presse...).

Écueils et limites

- Des initiatives surtout saisies par un noyau dur d'habitants engagés, la ville se donnant pour objectif d'aller chercher un panel toujours plus large de citoyens investis. Mais recruter des habitants, ça prend du temps...
- Des vigilances quant à la sur-sollicitation des citoyens volontaires, la ville essaie de doser un juste milieu pour ne pas les épuiser en leur en demandant beaucoup d'investissement bénévole.
- Un renouvellement de l'équipe municipale qui a risqué de fragiliser les fondations de la culture de la participation installée et travaillée de longue date par l'ancien Maire de la commune (des envies de faire et donc d'aller vite).

ZOOM SUR...

La participation des habitants : un fait culturel

Du fait de son passé minier, la commune fonctionne avec des habitudes de vivre-ensemble et de rassemblements collectifs. Elle a tout de même su profiter de ce terreau fertile pour développer, notamment grâce à des outils artistiques, une véritable culture de la participation citoyenne. Celle-ci a notamment pu se réaliser dans le cadre du festival traditionnel reconnu « Les Gohelliades » co-organisé par la ville et les habitants, de l'évènement « Faïtes in Loos » pensé pour mettre en valeur les talents et les initiatives des loossois(e)s et grâce à un spectacle participatif thématique organisé par mandat.

Sur une période de deux à trois ans, les élus et les habitants, accompagnés par des professionnels du spectacle, construisent une œuvre théâtrale de A à Z : ce sont au final près d'une centaine d'habitants qui sont mobilisés, de la cuisine à la création de costumes et du décor, jusqu'au jeu sur scène. Leur fil conducteur tourne toujours autour de la mise en valeur du patrimoine régional et des valeurs humaines qui en découlent.



"Faïtes in Loos" 2022 - Crédits : Ville de Loos-en-Gohelle



Création culturelle 2023 "Vertiges de Labour" sur le thème de l'agriculture en partenariat avec la ville de Vimy - Crédits : Ville de Loos-en-Gohelle

LA REVITALISATION À MONTHUREUX-SUR-SAÔNE ET LAMARCHE (88)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 900 habitants par commune
- Commune rurale labellisée « Bourgs-centres - Petites Villes de Demain »

Coût de la démarche : financeur : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
Coût total : 23 500 € TTC
Durée de la démarche : 18 mois

Objet de la démarche

Ce projet de revitalisation des deux bourgs voisins avait pour objectifs de :

- remobiliser le tissu local dans une démarche autour d'un objet précis (l'aménagement du bourg) mais aussi dans une dynamique plus globale (animation d'un projet territorial) ;
- co-construire le projet territorial à partir de la participation des habitants aux études stratégiques de revitalisation et à la définition des axes prioritaires d'intervention.

Ressources mobilisées

Le cabinet Urbicand (urbanistes) et Solucracy (BE participation) sont mobilisés par les communes, et accompagnés par deux chargés de projet PVD. La dynamique est suivie de près par le Président de la Communauté de communes et par les partenaires du programme.

Résumé de la démarche

- 1_ Mobilisation des habitants pour la création d'un « portrait de territoire » (diagnostic partagé) : résidence des intervenants, porte-à-porte, cartographie d'acteurs locaux, ateliers...
- 2_ Temps fort de restitution : occupation de l'espace public, stands explicatifs.
- 3_ Création d'un récit collectif : projections sous forme de maquettes, ateliers d'écriture ludiques.
- 4_ Production de fiches actions par les habitants statuant des priorités pour les bourgs, reprises par les urbanistes, soumises à un vote de toute la population puis à une validation par les élus.
- 5_ Présentation des fiches actions retenues par déambulation dans les bourgs et temps conviviaux.



De multiples rendez-vous ludiques et variés pour intégrer la parole habitante dans les projets de revitalisation.
Crédits : Urbicand

Mobilisation habitante

- Réponses aux accroches-portes/porte-à-porte : 200 réponses.
- Participation aux restitutions lors de temps conviviaux : 20-40 personnes par temps.
- Une soixantaine d'entretiens d'acteurs locaux.
- Près de 28 actions/ateliers proposés sur chaque commune : 20-40 personnes par atelier.
- Création d'un comité citoyen : 10-15 personnes.



De multiples rendez-vous ludiques et variés pour intégrer la parole habitante dans les projets de revitalisation - Crédits : Urbicand



RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- Une remobilisation des acteurs locaux autour d'un projet commun qui a créé une série de projets par effet boule de neige : création d'un tiers-lieu, d'une fédération d'associations...
- La création d'un comité citoyen, qui a pu participer à la mise en œuvre de la démarche (aspect stratégique et logistique) en relais lors de difficultés administratives ou politiques.
- Une explicitation des attentes des acteurs locaux, des habitants, mais aussi des élus par rapport à leurs administrés.
- Une appropriation de méthodes collaboratives par certains élus (notamment le maire de Monthureux-sur-Saône), culture qui infusera dans la manière dont le projet se déroulera.

Écueils et limites

- Un manque de communication sur les premiers temps forts ayant amené à une mobilisation relative de la population.
- Une difficulté due au renouvellement des chargés de projet PVD en début de démarche.
- Certains élus parfois trop peu impliqués qui ont peiné à s'approprier les productions de l'étude.

ZOOM SUR...

Expliciter les ressources et les attentes de chacun pour anticiper les frustrations

En statuant sur ce que chacun peut apporter à la communauté (ressources), quelles sont ses contraintes, et ce qu'il attend des autres acteurs du territoire (associations, municipalité, habitants), on anticipe des frustrations liées au projet. Grâce à la cartographie des acteurs et l'atelier du triangle des rôles, élus comme habitants ont pu échanger plus sereinement et anticiper les attentes de chacun, et ne pas se centrer sur le négatif. Une base pour la suite de la concertation qui a permis au tissu local de s'impliquer dans la dimension plus opérationnelle du projet.

« On ne se prendra pas 50 000 recours parce que les gens auront travaillé dessus et ça vient d'eux, ils seront plutôt contents. »

Participation citoyenne : expériences inspirantes

LES VOLONTAIRES INVESTIS À PLESSÉ (44)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 5 400 habitants
- Commune rurale à l'habitat très dispersé, structuré autour de trois centralités et d'un système de hameaux
- Economie portée par l'artisanat, le commerce et l'agriculture

Coût de la démarche :
pas de coût supplémentaire

Durée de la démarche :
durée du mandat municipal

Objet de la démarche

L'équipe municipale de Plessé est issue d'un collectif citoyen qui a souhaité faire de la participation une partie intégrante de son programme et de sa gouvernance. Après avoir construit leur programme électoral à travers douze ateliers participatifs, ils ont donc été élus pour mettre en place cette nouvelle forme de gouvernance municipale, impliquant étroitement les habitants, notamment à travers les Volontaires Investis à Plessé (VIP).

Ressources mobilisées

L'équipe municipale s'est organisée en interne pour mettre en place sa gouvernance. En amont de l'élection, les membres du collectif citoyen avaient financé les formations à la démocratie participative grâce à une cagnotte collective.

Résumé de la démarche

- 1_ Dans le cadre de la campagne électorale, animation de plusieurs réunions publiques pour recueillir les idées des habitants pour l'avenir de la commune et prioriser les idées grâce à un système de jugement majoritaire¹.
- 2_ Huit grandes thématiques se sont dégagées de ces temps de travail. A chaque fois, un comité consultatif a été créé pour traiter ces thématiques.
- 3_ Ecriture par les élus d'une charte de la participation à signer par chaque nouveau membre des Conseils consultatifs.
- 4_ Constitution des Conseils consultatifs :
 - composés de dix élus et d'un nombre illimité d'habitants volontaires, à partir de 14 ans : ce sont les Volontaires Investis à Plessé ;
 - pilotés par un élu et deux délégués.

5_ Travail en sous-groupes avec les VIP volontaires et d'autres habitants sur les divers projets qui émergent des Conseils consultatifs (groupes de travail).

6_ En parallèle, travail de mobilisation permanente pour renouveler les VIP à travers un programme « d'aller vers » : journées de la citoyenneté, invitations au Conseil municipal, accueil des nouveaux, appels à volontaires, porte-à-porte, forum des associations, permanences...



Atelier Plan Guide - Crédits : Mairie de Plessé

Mobilisation habitante

Nombre de VIP : 113 en tout depuis le lancement des Conseils consultatifs.

Nombre de VIP par comité à la fin 2021 :

- comité administration générale : 6 ;
- comité vie asso. : 20 ;
- comité cohésion sociale : 7 ;
- comité développement économique : 13 ;
- comité enfance jeunesse : 21 ;
- comité agriculture : 30 ;
- comité cadre de vie : 16.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- L'équipe municipale a été élue sur un programme basé sur la participation, ce qui légitime cette démarche globale.
- L'équipe municipale a constaté une plus grande implication des citoyens dans la vie locale et la « vie de la Cité » depuis que ces espaces de participation existent.
- Divers projets ont émergé des Conseils consultatifs, dont certains très ambitieux tel qu'un projet d'habitat léger sur un terrain communal. Du fait du nombre de personnes, autour de la table, et leur appétence, les projets sont donc qualitatifs et légitimes.

Écueils et limites

- L'équipe municipale souhaite améliorer sa communication, notamment pour accroître la mobilisation citoyenne afin de renouveler ses Conseils consultatifs.
- Certains élus s'interrogent sur leur légitimité par rapport aux Volontaires Impliqués à Plessé.

LES COMITÉS CONSULTATIFS

UN OUTIL POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DE PLESSÉ

La nouvelle équipe municipale porte un projet atypique et innovant de **gouvernance partagée**, proposant une nouvelle conception de la politique qui articule démocratie représentative et démocratie participative.

Pour que cette implication soit efficace et pérenne, **toutes les Commissions Municipales** deviennent ainsi des **Comités** à ce nouveau mode de gouvernance.

PRINCIPES

- Co-construction**
En tant qu'usagers, nous sommes tous experts de nos vies et de notre village. Alors allons partager nos expériences et proposons nos idées et nos solutions. Collaborons et avançons sur tous les projets présents ou futurs concernant Plessé !
- Liberté**
Les Comités Consultatifs ont vocation à favoriser l'expression d'une parole libre. Chaque membre pourra émettre propositions et avis sur chacun des thèmes soumis à débat.
- Bienveillance**
Nous serons positifs, respectueux et bienveillants. Plutôt que d'opposer des idées même divergentes, nous les additionnerons et nous les développerons. Soyons conscients de la portée de nos paroles et de nos écrits, pensons à l'impact qu'auront nos propos et soignons nos mails comme nos comptes-rendus.
- Égalité**
Le principe d'égalité impose que la parole de chaque membre d'un Comité soit également considérée et prise en compte.
- Fraternité**
Les membres des Comités s'engagent volontairement à œuvrer pour la commune, dans le respect des convictions de chacun.

COMITÉS CONSULTATIFS

GROUPES PROJET
Nous cherchons les nouveaux sur le développement des **grands projets ruraux** (plan vélo, cantine 75% bio et locale, maison m-êre et santé, tiers lieu, etc.)

Présentation des Comités Consultatifs.
Crédits :
Ville de Loos-en-Gohelle

ZOOM SUR...

Invitation personnelle à assister au Conseil municipal

Si les Conseils consultatifs ont rencontré dès le départ un franc succès, avec le temps certains membres en sont partis et l'équipe municipale a souhaité lancer un travail « d'aller vers » afin de trouver de nouveaux membres pour renouveler les conseils et faire en sorte que des personnes qui n'avaient pas l'habitude de s'impliquer dans la vie locale aient envie de se lancer. Une des stratégies adoptées pour (re)intéresser les habitants à la chose publique a été de donner à voir ce qu'il se passe dans le cadre d'un Conseil municipal à travers deux outils :

- le captage vidéo des séances du Conseil municipal et leur diffusion en direct et en différé sur le site internet de la commune. Cet outil a très bien fonctionné pendant deux ans puisque chaque vidéo affichait en moyenne 400 à 500 vues. Malheureusement, un problème de budget a poussé la Mairie à mettre fin à cette pratique ;

- une invitation personnelle à assister au Conseil municipal auprès de 30 personnes tirées au sort de façon paritaire (15 hommes et 15 femmes). A chaque séance du Conseil municipal où il y a du public, un élu est désigné pour s'assurer que tout est bien compris par les habitants : il demande de reformuler s'il y a des termes techniques, invite le public à poser des questions...

L'invitation personnelle à assister au Conseil municipal est un outil simple mais très efficace pour mobiliser et impliquer les citoyens dans la vie de la Cité.

« Il y a des personnes qui n'ont pas pu venir mais qui nous ont appelés en Mairie pour nous remercier de l'invitation. »

Participation citoyenne : expériences inspirantes

LE PROJET D'HABITAT PARTAGÉ À SAINT-PASTOUR (47)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 380 habitants
- Petite commune rurale
- « Satellite » du programme « Petites Villes de Demain » puisqu'elle appartient à l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de Castelmoron-sur-Lot

Coût de la démarche : financeur : Conseil départemental du Lot-et-Garonne
Coût total : 4 200 € HT
Durée de la démarche : un an

Objet de la démarche

- Créer une offre d'habitat social sur la commune.
- Répondre aux réalités territoriales en proposant des logements adaptés à l'avancée en âge et permettant de rompre l'isolement.
- Recréer l'envie chez les habitants de s'impliquer dans la vie de la commune (après la période Covid).

Ressources mobilisées

La commune a réussi, à force de persévérance, à rentrer dans l'appel à projets du Département du Lot-et-Garonne pour une étude d'opportunité et de faisabilité d'un projet d'habitat inclusif. Choisie parmi 13 autres lauréats, elle a pu ainsi bénéficier, en plus de l'appui des services départementaux, de l'accompagnement de tiers spécialisés dans les démarches participatives, d'assistance à maîtrise d'usages et de montage d'opération d'habitat participatif.

Résumé de la démarche

L'opportunité de créer une maison partagée est issue de la superposition de deux lignes politiques :

- la nouvelle équipe municipale a pris conscience de l'état du patrimoine immobilier sur la commune et du nécessaire entretien de celui-ci. Parmi les bâtiments à reconquérir, celui de l'ancienne Poste laissait envisager un projet immobilier communal ;
- la volonté de la nouvelle équipe de réaliser une opération d'habitat social sur la commune.

A cela s'est ajouté un « alignement de planètes » grâce à l'appel à projets départemental pour l'accompagnement à la réalisation d'opérations d'habitats inclusifs en Lot-et-Garonne. Cinq ateliers ouverts à tous les habitants de la commune et animés par des professionnels ont alors été organisés pour formuler le projet de six logements sociaux dédiés aux seniors et s'assurer de son opérationnalité.



Les 13 lauréats de l'appel à projets départemental pour l'accompagnement à la réalisation de projets d'habitats partagés - Crédits : Quidam Hebdo

Pastour'âge : 15, rue des Pyrénées



Localisation du projet d'habitat partagé à Saint-Pastour. Crédits : Coopérative PLACE

Mobilisation habitante

Les ateliers ont rassemblé 28 personnes, toutes retraitées.

LE PROJET DE SAINT-PASTOUR

Réhabilitation d'un bâtiment vacant depuis 15 ans.

Dans le cadre d'un projet global sur la traversée du bourg

Intégration de la bibliothèque municipale au RDC

- 6 logements T2 et T3bis à loyers modérés (Habitayls)
- Entre 30 et 45m2
- Accessibilité PMR (ascenseur)

10 rue Lafond



Eléments de programmation du projet.
Crédits : Coopérative PLACE



Réunion de concertation autour du projet.
Crédits : Coopérative PLACE

RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- L'accompagnement par des tiers, d'abord vécu comme « imposé » s'est finalement révélé essentiel pour le Maire qui comptait au départ mener la démarche par lui-même. Ce projet a gagné en crédibilité et a rassuré les participants car il a su se dédouaner d'un affichage politique.

- Parce qu'elle a su oser, la commune est la plus petite municipalité à porter un projet de cette ampleur dans le département. L'appel à projets a su lui donner accès à des partenaires incontournables que sont un bailleur social et une association en charge de l'animation du projet social et partagé associé au lieu.

- Par le biais de cette consultation citoyenne, de nouvelles personnes se sont impliquées dans la vie de la commune.

- Tous les participants se sentent considérés par le fait de pouvoir s'impliquer pleinement dans la chose publique.

Écueils et limites

- La communication autour du projet s'est avérée compliquée à cause de la mauvaise image associée au logement social, surtout en milieu rural.

- Ce genre de projet participatif amène l'élu à beaucoup d'humilité, il faut qu'il sache se mettre en retrait voire s'effacer pour laisser libre cours aux échanges et à la parole habitante.

ZOOM SUR...

Pérenniser la participation citoyenne dans une petite commune rurale

Fort de cette première expérience participative réussie, le Maire de Saint-Pastour souhaiterait pouvoir installer et pérenniser une culture de la participation sur sa commune. Or, les projets ne se comptent pas en très grand nombre dans une municipalité de 380 habitants. De plus, certains sujets peuvent difficilement faire l'objet ne serait-ce que d'une consultation citoyenne tant ils relèvent de savoirs et de technicité. C'est par exemple le cas du deuxième projet important de la commune de Saint-Pastour qui concerne la requalification de la traversée du bourg. Pour que les échanges avec les habitants soient constructifs, il faudrait en effet pouvoir prendre le temps de les former sur le sujet, qu'ils deviennent presque des experts des questions de voirie.

Hors les communes de petites tailles doivent faire face à un manque d'ingénierie et de moyens, d'autant plus si elles se fixent des objectifs ambitieux en termes de participation citoyenne. Malgré tout, volontaire et déterminé, le Maire de Saint-Pastour ne désespère pas de trouver une formule et un sujet en capacité de réunir à nouveau les habitants autour d'un projet commun... Peut-être la piste de la vie culturelle ?

LA REVITALISATION À SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT (35)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 1 500 habitants
- Commune rurale en dévitalisation au début des années 2010 (vacance commerciale, déclin démographique...)
- La commune s'est lancée dans un programme de revitalisation participative depuis 2017

Coût de la démarche :
en cours depuis 2017

Objet de la démarche

L'équipe municipale, installée depuis 2014, a immédiatement imaginé une revitalisation participative de son centre-bourg. Elle a impliqué les habitants dans toutes les étapes de la démarche, de l'élaboration du plan guide jusqu'aux plantations de la place de la mairie, en passant par le chantier du nouveau café communal.

Ressources mobilisées

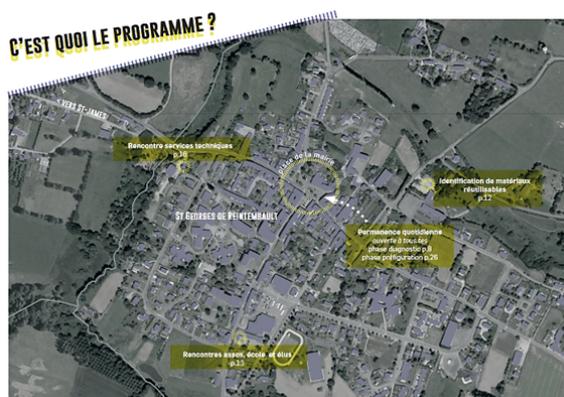
La petite commune a su fédérer différents acteurs qui l'ont épaulée dans cette démarche. A savoir : la Communauté de communes, le pôle Economie Sociale et Solidaire (ESS) local, la Région, ainsi que divers bureaux d'études en maîtrise d'œuvre et spécialisés dans les démarches participatives.

Résumé de la démarche

- 1_ Lauréate de l'appel à projets « dynamisme des bourgs ruraux » de la Région.
- 2_ Travail avec le pôle ESS local pour établir un premier diagnostic des besoins.
- 3_ Elaboration participative d'un plan guide de la revitalisation avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé en participation.
- 4_ Animation d'ateliers participatifs par l'architecte-urbaniste en charge de la mise en œuvre du plan guide de la revitalisation.
- 5_ Chantier participatif pour la rénovation du café du village.
- 6_ Rénovation participative de la place de la mairie par l'Atelier Bivouac, agence de paysagisme spécialisée dans les démarches participatives (50 000 €, travaux compris).
- 7_ Aménagement participatif d'un jardin dans l'îlot du Temple avec l'Atelier Bivouac : quatre chantiers participatifs de trois et quatre jours.



Rénovation participative de la place de la mairie - Crédits : Atelier Bivouac



Mobilisation habitante

- Elaboration du plan guide : une vingtaine de participants.
- Ateliers participatifs animés par l'architecte-urbaniste : une dizaine d'habitants.
- Chantier participatif du café communal : huit bénévoles.
- Rénovation de la place de la mairie : une centaine de participants.
- Chantiers participatifs sur l'îlot du temple : en moyenne 50 personnes par chantier.



Rénovation participative de la place de la mairie - Crédits: Atelier Bivouac

RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- Certains élus d'abord sceptiques sont aujourd'hui beaucoup plus favorables aux démarches participatives.
- Avec le recul (deuxième mandat), l'équipe municipale a su tirer les leçons de ses premières expériences et a amélioré ses façons de faire.
- Les citoyens aussi s'acculturent progressivement, ce qui se traduit notamment par un nombre croissant de participants au fur et à mesure des ateliers.
- L'implication des citoyens a permis de créer une émulation collective importante autour du projet de revitalisation, avec de forts effets d'entraînement : ouverture d'une ferme communale, d'un cinéma associatif...
- La commune connaît aujourd'hui une dynamique très positive, notamment sur le plan démographique. Les démarches participatives sont notamment un facteur d'attractivité auprès des nouveaux arrivants, mais elles ont aussi permis de remobiliser certains « natifs » (remise sur le marché de biens vacants, émergence de projets...).

Écueils et limites

- La démarche a demandé un engagement fort de l'équipe municipale.
- Certains commerçants se sont opposés au projet de rénovation de la place de la mairie, malgré l'élaboration participative du projet.

ZOOM SUR...

Le choix d'un bureau d'études qui réponde aux besoins du projet

Une des expériences majeures que tire Madame le Maire de ces presque dix années de concertation et de participation citoyenne est l'importance d'un bon accompagnement, que ce soit par les partenaires ou par les divers bureaux d'études qui interviennent dans le projet. Pour l'équipe municipale, savoir s'entourer est la clé de la réussite, mais ce n'est pas toujours facile. En particulier le choix du prestataire qui pourra mener à bien une concertation citoyenne qu'on ne souhaite pas ou qu'on ne peut pas mener « en interne » s'avère à la fois plus difficile qu'il n'y paraît et d'une grande importance. Si l'on se trompe de prestataire ou si l'on cadre mal sa mission, le risque est que la concertation se passe mal et débouche au mieux sur une démarche « pour rien », au pire sur une démarche qui frustre les habitants et décourage les élus et les techniciens.

De ce point de vue, la commune de Saint-Georges-de-Reintembault a été confrontée à deux types d'écueils :

- des maitrises d'œuvre qui intégraient de la participation citoyenne à leur démarche pour répondre au cahier des charges mais n'avaient en réalité pas les compétences appropriées ;
- des prestataires spécialisés dans les démarches participatives mais dont la méthode était inadaptée au contexte local.

« Il est très important de bien choisir son bureau d'études et de bien cadrer pourquoi on consulte, quand et comment. »

Pour éviter ces écueils, la commune a progressivement adopté une méthode pour s'assurer du choix d'un prestataire pertinent :

- soigner le cahier des charges pour que la commande soit claire ;
- faire passer des oraux aux bureaux d'études candidats et s'assurer à cette occasion qu'ils ont compris la commande et disposent réellement des compétences requises ;
- contacter les communes dans lesquelles ils sont déjà intervenus afin de s'assurer de leur sérieux.

LE MARCHÉ ARTISANAL À VERTUS (51)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 2 372 habitants (Vertus est incluse dans la commune nouvelle de Blancs-Coteaux qui compte 3 244 habitants)
- Commune rurale et patrimoniale en cours de labellisation pour devenir « Petite Cité de Caractère »
- La commune est lauréate du programme Petites Villes de Demain

Coût de la démarche : financeur : Mairie et vitrines de Blancs-Coteaux
Coût total : 2 700 € TTC (coût Mairie 2^e édition du marché artisanal)
Durée de la démarche : un an

Objet de la démarche

- Fédérer les habitants, usagers, acteurs locaux autour d'un projet concret, qui fait sens, pour la revitalisation du centre-bourg de Vertus : un marché artisanal.
- Trouver un prétexte pour aller à la rencontre des citoyens et les impliquer dans la vie locale.
- Valoriser le patrimoine du centre-ville (faire connaître ou redécouvrir auprès des visiteurs).
- Remettre de l'animation dans le cœur de ville.

Ressources mobilisées

La démarche a été portée et incarnée par le chef de projet PVD et la manageuse de centre-ville. Ceux-ci ont été soutenus par le Maire, l'EPCI et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Le chef de projet PVD a également su aller chercher « les personnalités clés » de la commune. Il a ainsi réussi à embarquer la Présidente de l'association des commerçants, qui est aujourd'hui une des plus fortes alliées de la revitalisation de même que d'autres associations qui fédèrent les habitants et animent la vie locale.

Résumé de la démarche

En novembre 2021, les commerçants ont été les premiers invités à s'impliquer autour de ce projet. Puis le chef de projet PVD a consacré une année à se rapprocher de toutes les parties-prenantes en se saisissant de ce projet de marché artisanal comme prétexte pour recréer des liens entre la commune et ses citoyens. Il a ainsi réussi à impliquer, en plus des commerçants :

- le tissu associatif (dense) pour leur proposer de faire partie du programme d'animations ;
- les jeunes des deux MFR, la participation à la vie locale faisant partie de leurs programmes pédagogiques ;
- la section locale des vignerons qu'il est nécessaire (et pas simple) d'avoir à ses côtés.

C'est ainsi que le premier marché artisanal a eu lieu le 8 octobre 2022.



Stand consacré au projet du centre-bourg - Crédits : Flavien Rouyer



L'animation des rues du centre ancien - Crédits : Flavien Rouyer

Mobilisation habitante

Lancement de la démarche : une quinzaine de commerçant(e)s.

1^{er} marché artisanal (2022) : 24 exposants.

2^e marché artisanal (2023) : 64 exposants, dont un stand de dégustation de champagne, et deux stands brasseries de bières locales, signe que cet événement a fait ses preuves...

RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- Si, pour la commune, la participation permet de faire remonter une expertise d'usage, elle permet également d'associer les habitants dans une émulation positive, de les intégrer dans une démarche active et leur proposer de s'inscrire dans une dynamique de changement. Le succès de la 2e édition du marché artisanal prouve qu'une vie locale (et un intérêt porté à celle-ci) est en train de reprendre, progressivement, en centre-bourg.

- Le fait d'avoir choisi un objet concret (et réalisable) pour impliquer les citoyens a contribué au gain de confiance de la part de ces derniers pour les projets de la municipalité.

Écueils et limites

- Cette démarche a nécessité un vrai travail de dentelle, la 1ère édition du marché était modeste en termes de nombre d'exposants. La commune a également rencontré des difficultés de communication. Cependant, la commune a su faire preuve de persévérance et accepter que cela prenne du temps. Elle s'est donc lancée dans une 2e édition, amplement réussie.

- En complément du soutien de l'équipe municipale, le chef de projet PVD reconnaît avoir pu ouvrir des portes grâce à son implantation locale et à sa connaissance des « codes de la ruralité ». La participation citoyenne en milieu rural est, peut-être plus qu'ailleurs, à aborder avec précaution et méthode pour entraîner les « personnalités clés » qu'il est nécessaire d'avoir à ses côtés.

ZOOM SUR...

Un label patrimonial vecteur d'implication des habitants

Depuis janvier 2023, un autre projet permet de fédérer, voire co-construire, avec les habitants : la labellisation de Vertus en « Petite Cité de Caractère ». Surnommée « Venise Champenoise », la commune dispose de tous les critères pour se porter candidate. Ce label, en plus de valoriser le patrimoine communal, va permettre d'installer la participation des habitants sur le long terme (et de prolonger les effets de PVD) et de continuer de fédérer toutes les parties prenantes du territoire autour du patrimoine. En plus d'autres obligations (dessiner le périmètre d'un SPR, avoir un projet d'urbanisme mettant le patrimoine au cœur...), la commune est tenue d'organiser des événements réguliers (deux fois par an) autour de ce label pour que les habitants se réapproprient leur patrimoine.

C'est ainsi que sont nés les « Dimanche de caractère », une après-midi durant laquelle la commune organise des visites et ouvre les portes d'un patrimoine secret, privé au grand public. Une occasion de plus de convier les associations, de faire identité, de recréer des liens entre les habitants et leur centre-bourg. Aussi, cela a également donné un coup de boost à la communication puisque la radio France Bleu Champagne Ardennes est venue à cette occasion effectuer un reportage sur le patrimoine de Vertus dans leur émission « Bienvenue chez vous » en mai 2023.



Donner son avis dans le cadre de la labellisation "Petite Cité de Caractère" - Crédits : Flavien Rouyer



Balade pour se réapproprier son patrimoine - Crédits : Flavien Rouyer

Participation citoyenne : expériences inspirantes

LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF À YZERON (69)

INFORMATION

CONSULTATION

CONCERTATION

CO-DÉCISION

DÉLÉGATION



- 980 habitants
- Village rural de montagne structuré autour d'un centre-ville et de hameaux
- Très touristique car situé dans les Monts du Lyonnais, à 30km seulement de la métropole lyonnaise
- Soumis à une forte pression foncière

Coût de la démarche : financeur : la commune

Coût total : 17 940 € TTC

Durée de la démarche : six mois

Objet de la démarche

Dans le contexte d'une commune où ni les habitants, ni les élus n'étaient acculturés à la participation citoyenne, Yzeron a fait le pari de se lancer collectivement dans une première expérimentation de ce genre autour d'un sujet qui « parle à tout le monde » : le projet de revitalisation du centre-bourg.

Ressources mobilisées

Pour lancer cette démarche, la commune s'est appuyée dans un premier temps sur l'ingénierie du CAUE. Elle a également fait appel à l'ANCT qui l'a notamment conseillée dans l'écriture du cahier des charges pour recruter un bureau d'études spécialisé dans les démarches de concertation citoyenne. C'est la coopérative Kaléido'scop qui a été retenue et a mené la démarche auprès des élus et techniciens.

Résumé de la démarche

- 1_ Structuration d'un groupe pilote avec les acteurs économiques (commerçants, restaurateurs...) et associatifs avec l'appui du CAUE pour cadrer la démarche et choisir le BE.
- 2_ Intervention de Kaleido'scop pour élaborer le diagnostic préalable au projet de revitalisation, autour de plusieurs temps :
 - quatre déambulations : élus et techniciens, enfants, habitants adultes et commerçants, artisans et acteurs associatifs ;
 - une résidence créative (dix jours) proposant divers moyens d'expressions (atelier maquette, ciné-débat, murs d'expression, pal'arbre...);
 - un « porteur de parole » sur la place du marché ;
 - un apéro citoyen « d'atterrissage » pour prioriser les défis et enjeux et dégager des pistes d'action.
- 3_ Création d'un groupe de travail commerçants et artisans, animé par la ville (cf. « zoom »).



Déambulation élus - Crédits : Kaleido'scop



Atelier maquette - Crédits : Kaleido'scop



Porteur de parole sur la place du marché - Crédits : Kaleido'scop

Mobilisation habitante

• Déambulations : une trentaine de personnes.

Résidence créative :

- le carrousel des idées : une douzaine de participants ;
- le porteur de paroles sur la place : 30 personnes ;
- le ciné-débat en salle du CM : 9 personnes ;
- l'atelier maquette et plan : 10 personnes ;
- le mur d'expression libre : 5 personnes ;
- le Pal'arbre : 20 personnes.

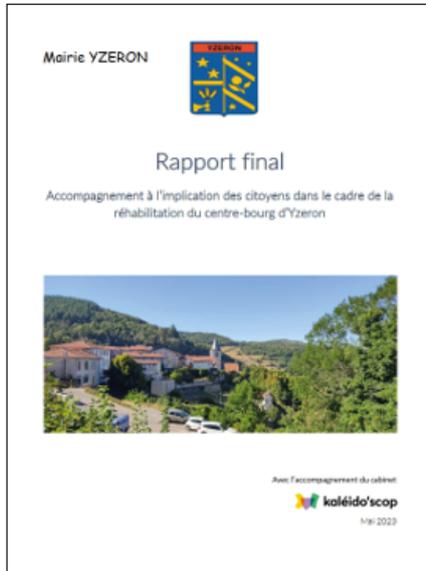
Atelier d'atterrissage « le grand café d'Yzeron » : environ 40 personnes.

Atelier d'écriture avec les enfants : 8 personnes.



Déambulation enfants - Crédits : Kaleido'scop

Rapport final de la démarche participative.
Crédits : Kaleido'scop



RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPORTS ET ÉCUEILS

Apports de la démarche

- La diversité des formats et le temps long sur lequel s'est déployée la démarche ont permis de mobiliser un nombre important et une grande diversité de personnes autour d'un projet commun.
- Cette première expérimentation encadrée par un tiers professionnel a permis de rassurer aussi bien les élus, les techniciens que les commerçants et les citoyens sur les démarches participatives.
- Le rapport final de la concertation est extrêmement riche d'enseignements sur les besoins et les priorités des habitants et usagers du bourg.
- La démarche a permis de légitimer le projet de revitalisation auprès de ses détracteurs.
- Les commerçants et artisans ont pu se structurer en groupe de travail dans une démarche de co-construction avec la commune.

Écueils et limites

- La démarche a demandé un engagement fort de l'équipe municipale.
- Certains élus restent sceptiques, et se posent notamment la question de « jusqu'où » impliquer les citoyens dans le projet.

ZOOM SUR...

Un groupe de travail commerçants, artisans et professionnels du tourisme

Dans le cadre de sa réflexion sur la revitalisation du centre-bourg, la commune d'Yzeron a souhaité consulter ses commerçants et artisans en parallèle de la démarche grand public afin de prendre acte des besoins spécifiques de ce public. Commune dynamique et touristique, Yzeron compte en effet de nombreux commerces et artisans ainsi que plusieurs restaurateurs et hébergements touristiques (hôtels, camping...) qui jouent un rôle clé dans la dynamique locale. Pour consulter ces acteurs, un groupe de travail composé d'élus s'est d'abord réuni pour réfléchir à une stratégie de mobilisation (qui inviter ? quand et comment ?) et une méthode d'animation permettant de faire émerger collectivement les besoins et priorités des acteurs économiques.

Au final, il a été décidé d'organiser une rencontre en soirée (19h-21h) à laquelle ont été conviés tous les commerçants, artisans et professionnels du tourisme de la commune. Le choix a été fait de réunir tous ces corps de métiers plutôt que de faire des sous-groupes afin qu'ils puissent entendre les besoins les uns des autres, confronter leurs points de vue et se retrouver sur des enjeux communs. Pour s'assurer du bon déroulement de la réunion, une animation simple mais efficace a été proposée :

- accueil et rapide « brise-glace » (se déplacer dans la salle pour situer mon lieu de vie et mon lieu de travail) ;
- présentation de la Communauté de communes, de la commission commerce et de la chargée de mission et leurs prérogatives ;
- temps de travail en duo sur les propositions d'actions ;
- partage et discussion autour des propositions en plénière ;
- hiérarchisation et priorisation des propositions.

A l'issue de cette rencontre, les participants ont demandé à la commune d'organiser et d'animer d'autres temps similaires pour continuer à travailler collectivement à partir de ces propositions.

« Nous avons senti une vraie envie de participer. Nous avons su gagner leur confiance et désormais il nous faut surfer sur cette dynamique. »

La participation citoyenne



**Fiches
d'expériences
inspirantes**

Contact

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Ingénierie et Développement des Territoires

Typhaine DULHAUSTE - typhaine.dulhauste@le64.fr

Tél. 05 59 46 51 38

Bérangère RIVALLAND - berangere.rivalland@le64.fr

Tél. 05 59 11 41 17

Mission Participation Citoyenne

Charlotte MAURÉ - charlotte.maure@le64.fr

Tél. 05 59 46 50 63



PLACE
Coopérative Conseil

